

**Assemblée générale annuelle
28 juillet 2003**

Projet de Procès verbal

1. Mot de bienvenue

Le président, Jacques Coulombe souhaite la bienvenue à tous à cette deuxième assemblée générale annuelle.

2. Lecture de l'avis de convocation.

Le président fait la lecture de l'avis de convocation qui a été expédié aux membres de la coopérative.

3. Vérification du droit de présence

Douze (12) membres en règle se sont prévalus de leur droit de présence à cette assemblée générale. La liste des présences se trouve à l'annexe 1.

4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président procède à la lecture du projet de l'ordre du jour. Un point a été ajouté au point Varia : assemblée générale spéciale.

AGA 200307-01 Jacques Gagnon, appuyé par Sylvie Castonguay, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de fondation (26 mars 2002)

AGA 200307-02 Jacques Gagnon, appuyé par Yves Martel, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de fondation. Unanimité.

6. Messages et rapport du président

Le président nous fait la lecture de son rapport annuel. Il résume les nombreuses démarches qui ont été accomplies pendant les 15 mois qui ont précédé. Il fait état des nombreuses rencontres du conseil d'administration, des porteurs de dossiers avec les autorités concernées dont le ministre de la santé, David Levine, et avec les propriétaires actuels de la clinique médicale Aylmer-Lucerne. Il informe l'assemblée de l'état des discussions avec ces derniers dans le projet d'achat de cette clinique par la coopérative.

Le rapport complet du président se trouve à l'annexe 2.

AGA 200307-03 Jacques Gagnon, appuyé par Guy Benoît, propose l'adoption du rapport du président. Unanimité.

Coopérative de solidarité de soins de santé d'Aylmer
Aylmer Health Care Cooperative

7. Adoption des résultats financiers

On note une erreur dans la définition d'un membre auxiliaire : celui-ci est âgé de moins de 18 ans. (voir page 6)

AGA 200307-04 Guy Benoît, appuyé par Marcien Villemure, propose l'adoption des résultats financiers. Unanimité.

Un membre, Jean-Yves Lord, s'interroge à savoir si un CMA peut légalement procéder à la vérification des états financiers. Le président se chargera de demander à Pierre Beaudry de vérifier ce point.

8. Nomination du vérificateur

Jean-Yves Lord, appuyé par Jacques Gagnon, propose qu'on reporte la nomination du vérificateur à l'assemblée générale spéciale à l'ordre du jour au point *Varia*. Unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration

Deux (2) postes de membres utilisateurs sont à combler. Le président et le secrétaire de la coopérative agiront respectivement en tant que président et secrétaire d'élections. Ces modalités sont acceptées par l'assemblée.

Mises en nomination :

- Le président d'élection fait la lecture d'un courriel reçu d'un membre ne pouvant être présent à l'assemblée et se disant intéressé à faire partie du conseil d'administration : François Juneau
Guy Benoît, appuyé par Jacques Gagnon, propose d'accepter cette mise en nomination.
- Guy Benoît, appuyé par Marcien Villemure, propose la candidature de Jean-Yves Lord. Celui-ci décline.

François Juneau devient membre du conseil d'administration et un poste demeure disponible.

10. Période de questions

Aucune question n'est posée.

Coopérative de solidarité de soins de santé d'Aylmer
Aylmer Health Care Cooperative

11. Varia

- **Assemblée générale spéciale** (Guy Benoît)
Nous aurons sans doute besoin d'une assemblée générale spéciale en octobre. Le but premier sera de rendre compte de l'état de la situation (projet d'achat), de nommer un vérificateur et de combler le poste vacant au conseil d'administration. Celle-ci pourrait avoir lieu le ou vers le 14 octobre 2003. Elle coïnciderait avec la semaine de la coopération dont le thème sera Les coopératives de santé.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant apaisé, Sylvie Castonguay, appuyée par Yves Martel, propose la levée de l'assemblée

Il est 20h40.

Signé à _____ le _____.

Président

Secrétaire